

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Vensac

## 4.1 Zonage Partie Ouest

Élaboration du PLU prescrite par D.C.M. du 11/08/2012  
 1ère Modification simplifiée du PLU approuvée par D.C.M. du 02/08/2016  
 2ème Modification simplifiée du PLU approuvée par D.C.M. du 04/02/2020  
 1ère Modification du PLU approuvée par DCM du 28/02/2022

METROPOLIS  
 10 rue du 19 mars 1962  
 33 130 Bègles



Echelle : 1:5 000

**Légende**

**Zonage du PLU**

- UA
- UB
- UC
- UK
- IAU
- IAU1

**Prescriptions**

- 2AU
- A
- N
- Ne
- NL
- NLp
- Espace boisé Classé (E.B.C.)
- Emplacement réservé

Tableau des emplacements réservés			
N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surfaces approximatives
1	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de La Nauve	Commune	980 m²
2	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de La Nauve	Commune	933 m²
3	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de La Nauve	Commune	820 m²
4	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de La Nauve	Commune	947 m²
5	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de Goujons	Commune	563 m²
6	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de Goujons	Commune	510 m²
7	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de Goujons	Commune	558 m²
8	Création d'une amorce de voirie aux fins d'aménagement du secteur de Goujons	Commune	467 m²



Sources : Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020

